

Le 5 octobre 2015

Objet : Mémoire sur le projet éolien Nicolas-Riou

Nom : Monique Rainville

Résidence : Saint-Mathieu-de-Rioux

Bonjour Monsieur le Président et autres membres de la Commission,

J'ai assisté aux assemblées publiques tenues à Saint-Mathieu-de-Rioux les 28 et 29 septembre derniers. J'ai entendu la préoccupation des citoyens et des membres du Club Appalaches, ainsi que les réponses de la compagnie et autre experts aux questions posées. L'exercice m'a beaucoup renseigné.

À partir des réponses aux questions, il m'apparaît que la compagnie a porté une grande attention afin de minimiser les inconvénients du projet pour les résidents des municipalités avoisinantes. Cependant, il me semble évident que le projet porte atteinte aux droits exclusifs de chasse, de pêche et de propriété des immeubles du Club Appalaches, surtout dans la phase de construction. Les travaux de déboisement, d'ouverture de routes d'accès, de construction d'une cimenterie temporaire affecteront fort probablement l'écosystème, le niveau des lacs et le déplacement des animaux dans leur habitat naturel. Il reste cependant des inconnus dans l'appréciation juste des effets. De plus, les membres et leurs invités subiront assurément une perte de quiétude ainsi qu'une modification des paysages difficiles à quantifier à ce moment-ci.

Durant les audiences, la compagnie a expliqué de quelle façon les municipalités avoisinantes seraient compensées financièrement pour les inconvénients subis. Aucun mécanisme de ce type ne semble avoir été prévu pour le Club Appalaches.

Je ne crois pas, à ce stade-ci, que le projet doive faire marche arrière, compte tenu des enjeux. Je crois cependant qu'on doit faire preuve d'équité envers le Club Appalaches, compte tenu de ses droits. Je suggère que des négociations soient amorcées entre le Ministère des Ressources naturelles et le Club Appalaches afin qu'une partie de la compensation à attribuer au Ministère pour l'implantation du parc éolien sur les TNO revienne au Club Appalaches, à titre de dédommagement. Je pense que cette initiative serait susceptible de compenser les inconvénients de l'installation du parc éolien et de préserver la paix sociale.

Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir lue et vous félicite pour votre rigueur dans la conduite des audiences.

Monique Rainville

FIN DU DOCUMENT